Chronique

LA TOMBE DE KLEIST

Berlin, avril 1933.

Berlin, autour d'une île qui divise la Sprée, a usurpé sur la forêt et sur la dune. Mais autour de la ville, le paysage classique du Brandebourg s'est conservé, collines de sable, étangs et pins.. Il y a encore un demi-siècle, ce paysage paraissait triste et laid. Peut-être ce mépris était-il un héritage des temps où l'on ne connaissait que la beauté classique. Notre jugement est devenu plus libre ou nos yeux plus sensibles. Ces fûts, minces comme des mâts et touchés d'une éternelle aurore, ces feuillages de bronze qui dessinent sur le ciel une ciselure infinie de bouquets et de couronnes, ce terrain aux mille mouvements, ces lames d'eau qui luisent comme un métal blanc, tout cela compose une décoration que le jour colore et que le soir recompose en or et en ombres profondes.

Dès les premiers beaux jours, tout un peuple, échappé aux rigueurs de l'hiver, se précipite aux bords du Wannsee. Ce ne sont que barques blanches, voiles, pavillons, villas. Comment dans ce tumulte accomplir le pèlerinage romantique, dont j'avais dès longtemps le dessein, jusqu'à la tombe de Kleist? Je sais que Giraudoux avait formé aussi ce projet. Puissent ces lignes l'aider à retrouver ce chemin ignoré! Il faut à Charlottenburg prendre l'autostrade, l'Avus, et regagner ainsi la route de Potsdam. C'est près de cette route, à la corne sud du lac, que s'est accompli le drame du 21 novembre 1811.

Des grands poètes allemands, Kleist est probablement le moins connu en France. A défaut de son œuvre, sa vie au moins peut retenir l'attention et la pitié. Imaginez, dans la Prusse du dix-huitième siècle, une famille de noblesse militaire et de petite fortune. Les Kleist étaient originaires de Poméranie; mais une branche était fixée à Francfort-sur-l'Oder, petite ville étroite qui avait gardé un air du moyen âge, et qui était une vieille place frontière des Allemands sur le front slave. La maison des Kleist s'élevait au milieu de la ville, dans la rue de l'Oder; elle a été changée en bureau de poste au dix-neuvième siècle. La famille avait donné à l'armée prussienne dix-huit généraux, dont deux devinrent feld-maréchaux. Mais on disait aussi que tous les Kleist étaient poètes. Le chanoine Ewald de Kleist inventa la bouteille de Leyde. Le major Christian Ewald, qui mourut d'une blessure reçue à Kunersdorf, était admiré des amants de la nature pour son poème du *Printemps*. Il est aussi l'auteur d'une *Ode à l'armée prussienne*.

Henri de Kleist naquit en 1777, du second mariage de son père. Celui-ci était capitaine au régiment du duc de Brunswick; sa première femme lui donna deux filles, et mourut en mettant au monde la seconde, Ulrique; il épousa alors Juliane de Pannwitz, sixième fille d'un gentilhomme campagnard, sans plus de fortune que les Kleist; elle lui donna cinq enfants, dont Henri était le troisième. Un père qui semble avoir été soucieux et sévère, et qui mourut en 1788; une mère qui s'éteignit à son tour avant la cinquantaine, en 1793; un groupe uni de deux frères et de cinq sœurs, élevés par une tante, dans des conditions de fortune très médiocres : c'est ainsi que la famille nous apparaît. Les deux garçons entrèrent au service dès l'adolescence; Henri était caporal à quinze ans, et faisait campagne dans cette guerre contre les révolutionnaires français qui dura de 1792 à 1795. Cette année-là, il devint enseigne dans la garde à pied, et deux ans plus tard, sous-lieutenant. Il avait vingt ans.

Il était brave et s'était bien battu. Mais il détestait la guerre et le métier de soldat. Sans quitter encore l'armée, il étudia le grec, le latin, les mathématiques, la philosophie. Il obtint enfin son congé au printemps de 1799, et revint vivre à Francfort. Comme il l'explique, il cherchait le bonheur, but suprême où tend tout notre être, et qui est la récompense de la vertu. Dans toutes les crises allemandes, il faut chercher ces drames de l'âme. Il se fit inscrire à l'université de sa ville natale. « Je me suis imposé, écrit-il, une masse d'études de laquelle je puis dire que j'ai rendu possible ce qui était impossible. » Il croit que le but suprême est le perfectionnement de l'homme par la science. Le sérieux des choses l'attire; il parfait l'éducation des dames de Francfort; il se fait construire une chaire et expose aux amies de ses sœurs la philosophie de l'histoire. Il se fâche quand elles sont distraites. Il trouve la carrière académique la plus belle de toutes, car elle permet d'être citoyen non d'un Etat, mais du monde. Comme l'Allemagne elle-même, il oscillera du cosmopolitisme à un nationalisme violent. Il trace pour sa sœur Ulrique un plan d'existence conforme à la raison. Puis, après quelques mois d'études, ce philosophe de vingt-deux ans s'éprend d'une fille du général de Zenge, se fiance, et, renonçant à l'Université, va à Berlin, en 1800, à la recherche d'une situation. Il y choisit, non un emploi, mais, dans le grand renouveau du romantisme, la carrière d'écrivain. « Je me figure avoir de rares capacités, écrit-il à sa fiancée. Je le crois parce qu'aucune science n'est trop difficile pour moi, parce que je fais dans toutes des progrès rapides, parce que j'ai déjà ajouté à mon savoir bien des choses tirées de mon propre fonds... Voilà donc ouverte devant moi, pour l'avenir, la carrière d'écrivain tout entière. Je sens que ce travail me plairait fort. »

« Attends dix ans, écrivait-il encore, et tu ne m'embrasseras pas sans orgueil. » En fait, ces dix ans furent un martyre. Dès le début de 1801, on voit qu'il a perdu sa foi dans les sciences, « cette colonne à laquelle il s'attachait autrefois dans le tourbillon de la vie changeante ». Le but qu'il avait fixé à son existence s'évanouit, et tant qu'il n'aura pas trouvé le mot de l'énigme, rien ne peut le rendre heureux. Il veut s'en aller au loin, dans un pays où il soit absolument seul, livré à ses réflexions. Les choses ne se passèrent pas tout à fait comme il l'avait prévu. Sa sœur Ulrique partit avec lui, et ils se rendirent à Paris. Le voyage lui fut une déception. Il lui semblait, écrit-il à sa fiancée, qu'il n'atteignait nullement le but qu'il s'était proposé, le calme et le bonheur, et qu'il courait à un abîme. Il déteste Paris : « La trahison, le meurtre, le vol, sont ici des choses tout à fait insignifiantes... L'inceste..., un coup mortel donné entre amis ou parents sont des choses qui arrivent tous les jours... » Il a horreur des sciences. Ecrire des livres pour de l'argent lui répugne. Que veut-il donc? Agir conformément à la destinée de l'homme, qui est inscrite dans une maxime persane : cultiver un champ, planter un arbre, se perpétuer dans un enfant. Il invite sa fiancée à devenir campagnarde avec lui. Ils se fixeront en Suisse. Wilhelmine de Zenge refusa et ils rompirent.

Kleist resta en Suisse jusqu'à l'automne de 1802. Chassé de Berne pour avoir ri devant le quartier général, il va à Weimar, où il lit sa tragédie de *Robert Guiscard* au vieux Wieland. Son génie étonne l'excellent homme : « A partir de ce moment, je fus convaincu que Kleist était destiné à combler une grande lacune de notre littérature dramatique que Schiller et Gœthe n'ont pas remplie encore. » La fille de Wieland s'éprend du jeune poète, qui écrit d'un style assez énigmatique : « J'ai trouvé ici plus d'amour qu'il ne m'en faut; tôt ou tard, il faudra que je parte; c'est là mon étrange destin. » Il partit en mars et alla en Saxe. Dès ce moment, il songe à se tuer. Il propose à Caroline Schlieben, qui se tourmente pour un fiancé absent, de mourir avec lui. Il fait la même offre à son ami Pfuel, qui l'emmène en Suisse. Il a à Genève une terrible crise de désespoir. « C'est l'enfer qui me donna mes demi-talents, écrit-il à sa sœur; le ciel donne tout ou rien. Je ne puis te dire combien ma douleur est grande. J'irais de tout cœur là où ne vient jamais personne... »

Tantôt abîmé et prostré, tantôt exalté et confiant, il va passer huit ans à se débattre en vain. Le trait particulier de son destin, c'est que, sans cesse hanté par le suicide, il ne veut pas mourir seul. De là l'étrange idée qu'il a, en octobre 1803, après avoir brûlé son œuvre, de prendre du service dans l'armée française (il déteste les Français) et de chercher la mort du soldat. Il a passé sa vie à chercher un compagnon pour mourir. Son destin a été décidé le jour où, chez son associé Müller, il a rencontré Henriette Vogel. Un jour qu'elle avait admirablement chanté : « C'est beau à tuer », dit Kleist. Quelques jours après, elle lui demanda s'il était homme à la tuer comme il l'avait dit. Chacun d'eux avait trouvé l'être qui devait l'aider à franchir le passage redoutable.

Ils décidèrent de se tuer près du Wannsee, sur la route de Potsdam. Ils arrivèrent le 20 novembre, vers midi, à l'auberge « Zum Stimming », dînèrent, firent une promenade au bord du lac, renvoyèrent le cocher et passèrent la fin de la journée à écrire dans leurs chambres. Un valet de garde vit de la lumière toute la nuit et les entendit parler. A cinq heures du matin, ils descendirent et prirent du café. A midi, ils burent un peu de bouillon et envoyèrent un messager avec une lettre à Berlin. On leur dit qu'il y serait à trois heures. Ils décidèrent de mourir à cette heure-là.

Ils demandèrent qu'on leur servit le café au bord du lac, dans un endroit verdoyant qu'ils avaient découvert la veille, et d'où la vue était belle. Ils s'y rendirent, Henriette portant les pistolets dans une corbeille, sous un linge blanc. Pour éloigner la servante, on lui donna une tasse à laver en lui disant de la rapporter. Elle n'avait pas fait quarante pas qu'elle entendit un coup de pistolet, puis un autre. On trouva le corps d'Henriette, le cœur traversé, dans l'excavation laissée par un arbre arraché. Kleist était à genoux devant elle, une balle dans la tête. Ils semblaient sourire.

Le mari d'Henriette fit creuser une fosse près de là. L'endroit est aujourd'hui méconnaissable. C'est un étroit terre-plein entre un club de sport et des villas, à cent mètres de la roche, juste au sommet de la pente raide qui descend au lac. Un escalier rustique dégringole vers le rivage. Une maison qui le borde laisse voir en contre-bas ses toits bruns. La tombe est une simple levée de terre, de la forme d'un cercueil. Mais un grand arbre y a poussé, juste à la place où sont les corps. Au milieu du dix-neuvième siècle, on a mis une chaîne de fer suspendue à quatre piliers de pierre. Une plaque de marbre porte le nom de Kleist, la date de sa naissance et celle de sa mort, et ce texte : « Il vécut, chanta et souffrit dans un temps rude et troublé. Il a cherché ici la mort et trouvé l'immortalité. »

Nous sommes assis sur un banc de bois, sous les arbres. Les eaux métalliques pâlissent sous le ciel de printemps. A chaque moment de petits groupes, des étudiants, des rameurs qui descendent au rivage, une famille en promenade, débouchant du sentier, s'arrêtant un moment. Comment ne pas songer, devant le mystère de cette tombe, à la paix des dernières heures passées sur la terre par ces deux êtres qui s'y étaient sentis si malheureux ? « Puisse le ciel, écrit Kleist à sa sœur, te donner une mort seulement égale, en joie et en sérénité inexprimables, à la moitié de celles que j'éprouve. » Et à Marie de Kleist : « Si tu savais comment la mort et l'amour s'unissent pour orner de fleurs les derniers moments de ma vie, tu me laisserais volontiers mourir. Ah! je te l'assure, je suis profondément heureux. » Henriette écrit à son mari : « Mon cher Louis bien-aimé, ce que je puis te dire, c'est que j'envisage la mort comme le bonheur suprême. Si je pouvais vous emmener tous, vous que j'aime, — puissiez-vous bientôt me suivre ! — il ne me resterait rien à désirer. » On dirait qu'il a été donné à ces infortunés, entre la vie et la mort, une étroite marge blanche, qui n'était ni l'une ni l'autre, une terre de quelques heures, la seule où ils pouvaient être heureux.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

Retour de M. Daladier

M. Daladier a terminé hier après-midi sa croisière en Méditerranée.

Le président du conseil a repris le train le soir, à Antibes, et est arrivé à Paris, ce matin, à 11 h. 40; il s'est rendu directement au ministère de la guerre.

Le départ de M. Herriot

Après que l'*Ile-de-France* eut pris le large, M. Edouard Herriot a remercié par radiotélégraphie le président de la République de son message.

Révocation d'un maire

M. Adrien Fuzelier, ancien conseiller général, maire de Charmes-la-Grande (Haute-Marne), actuellement détenu à la prison de Wassy, sous l'inculpation d'abus de confiance et d'abus du blanc-seing, a été révoqué de ses fonctions de maire.

M. Fuzelier avait été révoqué une première fois en 1906.

CORRESPONDANCE

La loi sur la liberté individuelle

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

L'article consacré dans le *Temps* à l'assassinat d'un infirmier à l'hôpital Cochin se termine par ces lignes qui, on veut l'espérer, auront retenu l'attention des imprudents auteurs de la loi du 7 février 1933 sur la liberté individuelle :

« Les enquêteurs ont des soupçons. Ils auraient voulu, dès hier, procéder à des visites domiciliaires. Mais, d'après la nouvelle loi sur la liberté individuelle, ils ne peuvent opérer hors de la présence d'un juge d'instruction. »

La répression pénale requiert la plus grande célérité : voilà, prise sur le vif, l'erreur des législateurs qui, en croyant faire respecter l'innocence possible d'un individu soupçonné, n'a fait que donner du jeu à l'impunité. Certes, il faut entourer de précautions toute inculpation, mais ces précautions doivent-elles aller jusqu'à empêcher les autorités répressives de prendre d'urgence, sous leur responsabilité, les mesures propres à constater, sans perte de temps, les preuves du crime ou du délit?

Toute la loi est d'ailleurs singulière. Elle vise bien moins à armer la puissance publique qu'à favoriser involontairement, bien entendu, mais enfin à favoriser la fuite du criminel ou du délinquant. En face des précautions prises en faveur d'un individu qui, sauf circonstances exceptionnelles, est un coupable, on lit, avec une stupéfaction attristée, les menaces adressées au magistrat instrumentaire, de ligne en ligne. Le législateur a moins songé à la punition du coupable qu'à la prise à partie du magistrat. Paradoxe des paradoxes, si l'inculpé est traité en innocent présumé, le magistrat, lui, est traité en coupable présumé.

En cas de perquisition ou de saisie, le magistrat doit prendre des témoins, et, fait à peine croyable, ces témoins, il doit les choisir de préférence, en cas d'absence du délinquant, parmi les membres de la famille : la loi fournit ainsi au coupable (qui aura souvent intérêt à être absent) le moyen d'être très exactement renseigné sur la « physionomie » de l'opération, sur ce qui a été fait, ou se fera vraisemblablement; d'où des collusions familiales faciles à prévoir, que le juge d'instruction aura ensuite de la peine à déjouer. Pourquoi ces témoins? Les juges sont-ils donc suspects à l'avance, qu'il est nécessaire de les faire surveiller par des témoins qui, bien souvent, dans certains milieux, appartiennent à la même classe morale que l'inculpé? Ces témoins doivent signer les procès-verbaux, signer les scellés, c'est-à-dire authentifier des actes qui ne seraient pas considérés comme suffisamment sincères s'ils ne portaient que les signatures du juge et du greffier. Ce sont là des précautions injurieuses, qui doivent bien amuser les délinquants, leur famille et leurs complices, promus certificateurs de la probité judiciaire, s'ils possèdent quelques dons d'ironie.

Il y a plus à dire. La loi du 7 février prévoit que hors le cas de flagrant délit le juge d'instruction pourra commettre des juges du tribunal et des juges de paix pour procéder à des saisies ou à des perquisitions. Voilà encore des dispositions très favorables aux délinquants, pour deux raisons.

La première raison, c'est que ces commissions sont confiées à des juges civils qui sont infiniment honorables, mais que rien n'a préparés à remplir utilement de telles missions. Les juges de paix, en particulier, sont des civilistes; un grand nombre d'entre eux, au sommet de la carrière, sont des hommes âgés, qui, utiles dans leurs prétoires de conciliation, ne pourront pas faire bonne police policière. Soyons sincères. Il y a un art de la police; il y a un art de l'instruction : ils l'ignorent, et on ne saurait le leur reprocher, pas plus qu'il n'y aurait lieu de leur reprocher d'ignorer la balistique ou l'architecture; et on ne peut espérer qu'ils deviendront, quelque jour, les émules des as de l'instruction.

La seconde raison qui rendra inefficaces ces missions rogatoires, c'est que la loi du 7 février interdit au juge commis de procéder à un interrogatoire : le juge commis ne pourra donc s'orienter, au cours de sa perquisition, par des questions; il ne pourra user de la surprise, si nécessaire, pour obtenir un aveu précieux, devant tel fait, tel objet révélés au cours de l'opération.

Le délinquant ou sa famille sauront bientôt tirer les conséquences de ces opérations faites dans la nuit, à l'aveuglette, et combien fâcheuses seront les conséquences au regard du bon ordre social!

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la libération des détenus; moins, parce qu'il semble qu'une jurisprudence vigoureuse tournera en partie l'erreur du législateur.

On veut espérer que cette loi qui, dit-on, a été votée par surprise, sera amendée dans l'intérêt de la protection due aux honnêtes gens; faisons confiance à notre éminent garde des sceaux, qui n'ignore rien de ces difficultés. Entourons de garanties la liberté individuelle, mais autrement qu'en désarmant la puissance répressive et en armant d'une si singulière façon les fripons. Ceux-ci n'ont déjà que trop de moyens d'échapper aux justes sanctions, puisque l'on évalue officieusement à plusieurs milliers le nombre de ceux qui, chaque année, échappent aux répressions policières, correctionnelles et criminelles. Soyons humains; nous devons l'être, certes; mais pourquoi ne le serions-nous pas en songeant surtout à nous, les braves gens, leurs possibles victimes?

UN MAGISTRAT.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

En l'honneur de M. de Bouhélier

Le samedi 29 du courant, à 21 heures, aura lieu en Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu, une manifestation littéraire qui aura pour objet de célébrer les quarante années de vie littéraire de M. Saint-Georges de Bouhélier, fondateur de l'école naturiste.

C'est, en effet, en 1893 que débuta, très jeune encore, le futur auteur du *Carnaval des enfants*, du *Sang de Danton* et de *Napoléon*. Avec des amis groupés autour de lui, il préparait un mouvement littéraire nouveau, qui a aujourd'hui sa place dans toutes les histoires de la littérature : le naturisme, dont le manifeste parut dans le *Figaro* du 10 janvier 1897.

La cérémonie du samedi 29 est placée sous la présidence d'honneur de M. Gustave Lanson, qui, dans son enseignement à la faculté des lettres et dans ses ouvrages, situa le naturisme et l'œuvre de M. Saint-Georges de Bouhélier à la place que leur assigne désormais l'histoire littéraire.

Le programme de cette manifestation comprendra une conférence de M. Félix Gaiffe, professeur à la Sorbonne, et des allocutions prononcées par des personnalités littéraires telles que MM. J.-J. Bernard, Gustave Kahn, Charles Méré, Gaston Rageot, Edmond Sée, Maurice Le Blond, qui fut le condisciple de M. de Bouhélier et son collaborateur pour la petite revue l'*Académie française*, qui, en 1893, préluda au naturisme.

ECHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du jeudi 19 avril 1883 :

× *Avant-hier a eu lieu la séance de rentrée de la Chambre des députés de Prusse. Elle a été consacrée à la vivisection. On se rappelle que M. de Bismarck a adressé, il y a quelque temps, sur ce sujet à M. Weber, président de l'Association internationale instituée en vue de combattre la torture scientifique, une lettre dans laquelle le chancelier se prononçait énergiquement contre la vivisection. Malgré la commission qui proposait de passer à l'ordre du jour, les adversaires de la vivisection l'ont emporté.*

× *Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Jules Ferry. La séance a été exclusivement consacrée à entendre l'exposé du projet de loi sur le droit d'association que M. Waldeck-Rousseau vient d'élaborer conformément à l'engagement qu'il avait pris devant le Sénat.*

× *A propos de la réception de Mgr Perraud, évêque d'Autun, à l'Académie française (réception fixée au 19 avril), Jules Claretie écrit dans la* Vie à Paris *: « Pour aller écouter l'évêque d'Autun, le Faubourg tout entier s'est changé en solliciteur. Le maréchal et la maréchale de Mac-Mahon ont tenu à être là, les premiers. Il y a eu des robes spéciales commandées pour la cérémonie, des toilettes demi-tapage, tenant le milieu entre la messe de mariage et le concours hippique. »*

Baptême de montagnes. — Le *Temps* annonçait dernièrement que l'Allemagne du troisième Reich, pour honorer ses deux héros, avait décidé d'appeler « mont Hitler » et « mont Hindenburg » deux montagnes de Bavière. L'honneur est assez mince, car enfin la Bavière n'a pas de très hauts sommets... L'U. R. S. S., elle, a plus de choix pour ses grands hommes. Elle dispose de la chaîne du Pamir. Il y a quelques années, on baptisait « pic Lenine » un géant aux neiges éternelles d'une altitude imposante de 7,127 mètres. Mais on vient de faire mieux encore en l'honneur du dictateur actuel de toutes les Russies : le pic le plus élevé du Pamir, qui a 7,660 mètres, sera désigné dorénavant sous le nom de « mont Staline »... Qu'est-ce à dire ? Estimerait-on Staline plus haut que Lenine? L'académie des sciences de Leningrad, qui a fait cette proposition hardie, n'a-t-elle pas commis une hérésie communiste?

La levée de la prohibtion. — Parmi les plus curieuses répercussions de la levée de la prohibition aux Etats-Unis, figure une demande inusitée de vieilles boiseries, de modèles d'anciens bateaux, bref de tout ce qui constitue le décor traditionnel des tavernes anglo-saxonnes. Portsmouth, chantier de destruction de navires et fournisseur de ces sortes de bois bruts ou façonnés, ne suffit pas, depuis deux mois, aux commandes des Etats-Unis.

Le pont translagunaire de Venise. — On sait que Venise vient d'être réunie à la terre ferme par un grand et large pont de quatre kilomètres qui longe la voie du chemin de fer. Les passéistes sont dans le deuil mais les futuristes triomphent...

L'inauguration du pont translagunaire aura lieu le 25 avril, qui est la Saint-Marc, en présence du prince du Piémont. On inaugurera aussi le Rio nuovo, qui de la piazzale Roma rejoint le grand canal au Ca'Foscari en évitant la grande courbe par le Rialfo.

A l'entrée du nouveau pont on a sculpté sur deux piliers énormes les faisceaux du Licteur et deux lions ailés qui sont la copie en marbre des deux fameux mutilés de Troguir, en Dalmatie. « A l'abri des outrages barbares, a dit le préfet de Venise, ils retourneront à la patrie d'où ils sont partis, hérauts de victoire et de civilisation. »

Le pessimisme de Galsworthy. — Tous les intimes du grand romancier anglais ont gardé le souvenir d'un homme charmant, courtois, mais irrémédiablement mélancolique et pessimiste. Un de ses proches raconte que peu de temps avant sa mort il avait assisté à Londres à une fête enfantine. Voyant deux petits garçons discuter avec chaleur, Galsworthy s'approcha d'eux :

— Je voudrais être un aigle! disait le premier.

— Et moi un lion! répliquait l'autre.

L'écrivain sourit, prit sur ses genoux le plus jeune, lui caressa les cheveux et lui dit doucement :

— Crois-moi, mieux vaut être une taupe!

— Une taupe?...

— Oui, on vit sous la terre et l'on ne voit pas ce que font les hommes.

Vos enfants. — Pour eux et pour vous, il existe dans les Pyrénées centrales, une merveilleuse station : Bagnères-de-Bigorre, complètement réorganisée — à des prix modestes, elle offre un climat admirable, des eaux uniques pour toutes affections nerveuses, arthritiques, douloureuses.

Ses fêtes de plein air, ses fêtes enfantines, ses distractions saines et son tourisme facile assurent, avec la santé, le repos et la joie. Renseignements à l'Union Thermale Pyrénéenne, 76, boulevard Haussmann, Paris.

Nécrologie

— On annonce de Nice la mort du *général Saramito*, du cadre de réserve. Le défunt, ancien élève de l'Ecole polytechnique, avait fait toute sa carrière dans l'artillerie. Il était né à Nice en 1868 et s'était retiré dans sa ville natale en 1929, lorsqu'il fut placé au cadre de réserve alors qu'il commandait le secteur fortifié des Alpes-Maritimes. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

— Nous avons le regret d'annoncer le décès de *Mme P. Reinhold*. Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Mme Raymond Thamin, et ses enfants, les familles A. Thamin, E. Tremblay, J. Joannis et A. Joannis, dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de *M. Raymond Thamin*, les prient de recevoir ici l'assurance de leur vive reconnaissance.

Nouvelles diverses

— L'Association des anciens élèves de Saint-Cyr a déjà fait connaître qu'elle donnerait le jeudi 18 mai prochain dans la salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, une grande soirée de gala. Le comité d'organisation s'est assuré le concours des beautés d'Europe de passage à Paris, se rendant à Madrid. La présentation de miss France et des plus jolies femmes de l'Europe, qui assisteront au spectacle, assure un intérêt nouveau au programme de choix dont les détails seront communiqués incessamment.

FAITS-DIVERS

Suicide. — Laqueur à Saïgon, Guyenne Van Thop était devenu trafiquant de stupéfiants à Paris. Il se fit prendre en train de vendre l'opium et, au mois d'octobre 1932, il fut condamné à six mois de prison et à une amende de 6,000 francs. Guyenne Van Thop purgea sa peine. Mais, ne pouvant acquitter cette somme, il s'est pendu dans la chambre d'hôtel qu'il avait louée, rue Ducouëdic, 66. Sur la cheminée, il avait épinglé un papier portant ces simples mots : « Monsieur le percepteur, j'acquitte ma dette, bonjour. »

Les accidents de la circulation. — Une automobile dans laquelle se trouvaient MM. Gabriel Boissy, rédacteur en chef de *Comœdia*, Pierre Plessis, homme de lettres, et Michel Boutin, s'est écrasée contre un arbre hier, vers 13 heures, à Samosan, sur la route de Genève à Sion. M. Gabriel Boissy a le fémur droit fracturé, deux côtes fêlées, des plaies multiples au bras et à la tête. Il a subi également un ébranlement cérébral. M. Pierre Plessis est atteint d'une plaie profonde au pied droit. Quant à M. Boutin, il n'a que des contusions sans gravité. Les voyageurs qui devaient assister à des représentations données sur l'Acropole avaient décidé de se rendre en automobile à Athènes. Mme Gabriel Boissy, dès qu'elle a eu connaissance de l'accident, a quitté Paris pour se rendre auprès de son mari.

— Près de Flixécourt (Somme), une automobile conduite par M. Sephirin Jempet, maire de Bellegarde, conseiller général de l'Ain, et dans laquelle avaient pris place Mme Jempet et les époux Barriquant, a heurté un arbre. Mme Barriquant a été tuée sur le coup. Les trois autres voyageurs sont grièvement blessés.

— Une automobile voulant éviter un chien sur la route de Troyes à Châtillon, s'est jetée contre un arbre et a pris feu. M. et Mme Morange, demeurant à Reims, ont été carbonisés.

— Mme Schreiber, d'Auguy, a été tuée et son mari blessé dans un accident d'automobile près de Gravelotte (Moselle).

— A la suite d'un faux mouvement, M. Schwartz, demeurant à Altvillers (Moselle), a glissé sous les roues d'un camion et a succombé peu après à l'hôpital de Saint-Avold où il avait été transporté.

— Une automobile a fait une embardée en longeant l'un des bassins du port de commerce de Rochefort (Charente-Inférieure), et est tombée à l'eau. Le conducteur, un marin, M. Drouillon, a succombé à une congestion.

— Dans la traversée de Pessac (Gironde), un motocycliste, M. Guillaume, demeurant, 24, rue Geusan, à Bordeaux, a été renversé et mortellement blessé par une automobile.

— M. Joseph Fage, chef de bureau des chantiers navals de Bordeaux, se rendait en voiture à Aire-sur-Adour (Landes), accompagné de sa femme et de son fils, lorsque sa voiture heurta à un croisement une autre automobile. M. Fage a succombé aux suites de ses blessures.

Vigneron carbonisé. — Le corps de M. Pierre Michelet, 53 ans, célibataire, vigneron à Verchizeuil, hameau de Verzé (Saône-et-Loire), ayant été découvert carbonisé dans un champ, près d'une vigne, le parquet de Mâcon vient d'ouvrir une information. M. de Casteljan, juge d'instruction, s'est rendu sur les lieux pour établir s'il s'agit d'un crime ou d'un accident.

— Le bruit s'était répandu hier que deux automobiles venant d'Allemagne et portant le fanion hitlérien circulaient dans Paris. Vérification faite, il s'agit de deux camions portant des banderoles « N'achetez rien aux Allemands » et sur lesquelles, pour attirer l'attention, avaient été dessinées des croix gammées.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 17 au 18 avril, à 7 heures.*

Maxima : Clermont-Ferrand +25°, Lyon 23°, Tours, Dijon, Besançon 22°, Nantes, Rennes, Royan-la Coubre 21°, Paris (O.N.M.) 20°, Bayonne, Perpignan, Saint-Raphaël 19°, Toulouse 18°, Nancy 17°, Strasbourg 16°, Abbeville, Brest 15°, Valenciennes 14°.

Minima : Cuers +13°, Rennes, Rochefort, Marseille-Marignane 12°, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand 10°, Brest 9°, Lyon 8°, Paris (O.N.M.), Tours, Dijon 7°, le Havre 6°, Besançon 5°, Strasbourg 3°, Nancy 2°, Calais-Saint-Inglevert 1°, Valenciennes 0°.

Vent sur les côtes le 18 avril, à 7 heures : Ouessant nord-est 18 m., Calais-Saint-Inglevert nord-nord-est 12 m., le Havre, nord-est 7 m., Saint-Raphaël nord-nord-est 7 m., Rochefort, Bayonne, Sète calme.

Etat de la mer le 18 avril, à 7 heures : la Hague houleuse, Calais-Saint-Inglevert agitée, le Havre peu agitée, Sète, Saint-Raphaël peu agitée, Ouessant, Rochefort, Socoa belle.

Pluies des 24 heures le 18 avril à 7 heures : traces à Châteauroux, Clermont-Ferrand, Montélimar, Nîmes, Perpignan, 2 mm. le Puy, 3 mm. Toulouse, 5 mm. Bréhat, Tours, Angers, 7 mm. Marignane, 9 mm. Nantes, 12 mm. Rennes, Brest, 13 mm. Pau, 17 mm. Poitiers.

Situation barométrique et perturbations le 18 avril, à 7 heures

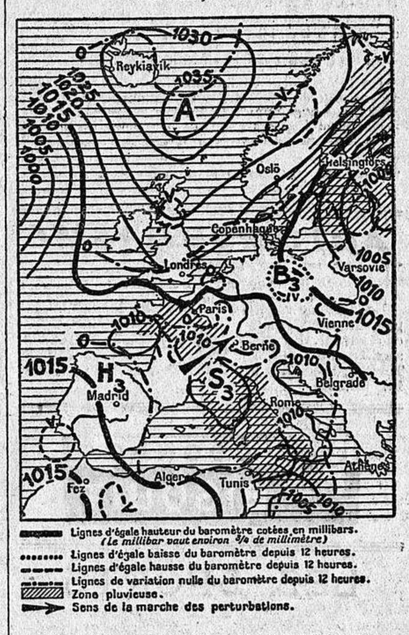

Lignes d'égale hauteur du baromètre cotées en millibars. (Le millibar vaut environ 3/4 de millimètre)
Lignes d'égale baisse du baromètre depuis 12 heures.
Lignes d'égale hausse du baromètre depuis 12 heures.
Lignes de variation nulle du baromètre depuis 12 heures.
Zone pluvieuse.
Sens de la marche des perturbations.

II. — *Situation générale le 18 avril, à 7 heures.*

Une zone de hautes pressions A, centrée sur les îles Feroë (1,035 mb), s'étend sur la Norvège et l'Ecosse (1,025 mb) et l'Islande (1,030 mb). Les pressions sont relativement élevées sur le Portugal (1,018 mb). Elles sont basses sur le nord-ouest de la Russie (1,000 mb), sur l'Italie, les Alpes et le golfe de Gascogne (1,010 mb). A Paris 1,015 mb. Un courant de perturbations longe du nord-nord-ouest au sud-sud-est la face orientale de A et intéresse l'Europe orientale; un autre est orienté du sud-ouest au nord-est sur la France et l'Europe centrale.

III. — *Evolution probable de la situation jusqu'au 19 avril, à 18 heures.*

Le système nuageux S3, lié à la baisse B3 (voir carte), traversera toute la France au cours des trente-six heures à venir. Le temps s'améliorera ensuite par le sud-ouest sous l'action de la hausse H3.

En conséquence, en France, pour la journée du 19 avril, à 7 heures :

a) Vent. — Dans la moitié nord : secteur nord-est modéré; dans la moitié sud : secteur nord-est faible.

b) Etat du ciel. — Dans le quart nord-est : ciel couvert avec pluie devenant en fin de journée trois quarts couvert avec éclaircies et averses. Ailleurs : ciel trois quarts couvert avec éclaircies et rares averses pouvant être accompagnées d'orages dans la moitié sud. Amélioration progressive par le sud-ouest.

c) Température. — Dans le quart nord-est : en baisse. Ailleurs : stationnaire ou en hausse.

Région parisienne :

IV. — *Prévisions pour la soirée du 18 avril et la nuit du 18 au 19 avril.*

Vent du secteur nord-est faible ou modéré, ciel se couvrant avec pluie. Température en hausse.

V. — *Prévisions pour la journée du 19 avril.*

Vent du secteur nord-est modéré, ciel couvert avec pluies intermittentes devenant trois quarts couvert avec éclaircies et rares averses. Température stationnaire.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 19 AVRIL 1933

LA MUSIQUE

A LA PORTE-SAINT-MARTIN : « la Fille de Mme Angot », opérette en trois actes de Clairville, Siraudin et Koning, musique de Charles Lecocq; « la Traviata », opéra en quatre actes de Piave, d'après Alexandre Dumas fils, adaptation française d'Edouard Duprez, musique de Verdi; première représentation de « l'Heure d'été », fantaisie de M. André Baugé, musique de M. Mallet.

AUX CAPUCINES : première représentation de « A la Belle Bergère », opérette en trois actes et quatre tableaux de MM. Georges Dolley et Jean Nohain, musique de Mlle Mireille.

Ne soyons pas surpris de voir la vogue du théâtre de la Porte-Saint-Martin se renouveler et s'accroître de jour en jour. *La Fille de Mme Angot* et *la Traviata*, qui composaient les derniers spectacles, nous ont été présentées avec tant de vigilance éclairée qu'on éprouve un charme neuf à réentendre ces ouvrages d'un répertoire populaire et en désuétude. Parmi les faits de cette semaine musicale, il nous faut également signaler l'apparition, sur la scène des Capucines, d'une opérette juvénile, *A la Belle Bergère*, qu'une comédienne du Palais-Royal, Mlle Mireille, a ornée de refrains sautillants, capricieux et gentiment bâclés.

Je vous ai dit avec quelles ingénieuses recherches décoratives, quels raffinements scéniques et quel éclat d'interprétation le *Barbier de Séville* avait été remonté sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin. *La Fille de Mme Angot*, qui succédait sur l'affiche au riant chef-d'œuvre de Rossini, a été représentée avec non moins de ciselure et de grâce alerte et colorée.

Nous pouvons enfin écouter cette partition de Charles Lecocq dans l'esprit où elle a été composée. Elle est aussi agréable par la forme que par le fond. On nous l'avait si souvent défigurée et rabâchée qu'on n'en distinguait plus les ressorts délicats. Aux exécutions qu'on en a faites à la Porte-Saint-Martin, elle reprend toute sa saveur.

Cette musique de type courant captive l'attention, non seulement par sa vivacité d'inspiration, mais aussi par son élégance d'écriture, par sa structure ferme et savante. On ne saurait plus en faire bon marché quand on la compare à celle des opérettes étrangères qu'on exhibe en ce moment sur presque toutes nos scènes lyriques.

Le deuxième acte de *la Fille de Mme Angot* est, en particulier, un modèle en son genre. L'invention mélodique jaillit constamment légère et variée. Les ensembles sont traités de main d'ouvrier. L'instrumentation elle-même frappe par son arrangement heureux, par sa concision, par sa limpidité. Comme Charles Lecocq devient un artiste de fine lignée, lorsqu'on le confronte avec ses rivaux vivants de l'Europe centrale !

André Messager, qui a laissé d'étincelantes partitions de musique gaie, a été probablement, par ailleurs, le plus grand chef d'orchestre de son époque. Il a transmis sa manière de conduire les exécutions instrumentales à ses trois successeurs : MM. Gabriel Grovlez, Louis Masson et Walther Straram. C'est M. Louis Masson qui se trouve à la tête de l'orchestre constitué à la Porte-Saint-Martin pour les représentations de *la Fille de Mme Angot*. Il y porte une distinction et une sagacité de chaque instant. Il obéit souplement à tous les souffles de la fantaisie de Lecocq. Il sait dégager de l'œuvre la fibre purement française.

Dans le rôle de Clairette, Mlle Edmée Favart continue d'exercer un irrésistible attrait. La frimousse éveillée, le geste libre, elle incarne en toute perfection la fille de Mme Angot. Mlle Danielle Br